

Richard Bergeron, chroniqueur urbain  
Ici Radio-Canada Première 95,1 FM, émission Le 15-18

## COVID-19 : Ville de Montréal – Mesures d'aide

Chronique du 14 avril 2020

La mairesse Plante a annoncé une série de mesures visant, de la part de la Ville de Montréal, à atténuer les impacts négatifs de l'actuelle crise sanitaire auprès des entreprises, des OBNL et des travailleurs autonomes. Ces mesures sont :

- Service de livraison urbaine offert aux commerçants;
- Accompagnement gratuit pour entreprendre un virage numérique accéléré;
- Report au 2 juillet (plutôt que le 1<sup>e</sup> juin) du 2<sup>e</sup> versement des taxes municipales;
- Une aide financière d'urgence au montant de 5 M\$ dans une fonds d'aide aux commerces de détail, à l'économie sociale, aux industries créatives et culturelles et au tourisme;
- Un moratoire de 6 mois aux entreprises d'économie sociale ayant souscrit un prêt auprès du réseau PME Montréal.

Il s'agit indéniablement là d'un effort bienvenu de la part de la Ville. J'estime toutefois :

- Qu'il n'est pas à l'échelle du **principal enjeu urbain** posés par l'actuelle pandémie;
- Non plus qu'à celle de la **capacité financière et organisationnelle** de la Ville.

### L'enjeu urbain principal

Il revient aux gouvernements supérieurs de déployer l'essentiel des moyens financiers visant le soutien du revenu des millions de travailleurs mis temporairement au chômage et autres interventions macro-économiques qu'exige la situation :

- Le premier ministre Trudeau a à cet égard annoncé un programme de 200 milliards \$.
- Québec fera également sa part, sous des formes demeurant à préciser.

Rien n'est plus précieux pour Montréal que son tissu de dépanneurs, de commerces de proximité et de restaurants répartis pour la plupart, mais pas seulement, le long de ses rues commerciales de quartier. Concernant la Ville de Montréal, c'est là que se situe présentement son principal enjeu.

Car malgré l'aide massive d'Ottawa et de Québec, la survie de centaines sinon des milliers d'entre eux est aujourd'hui menacée :

- Pour que Montréal demeure la ville belle et conviviale qu'elle est, il faut absolument sauver un maximum de ces établissements;
- Or, les mesures annoncées paraissent à cet égard nettement insuffisantes.

## La capacité financière de la Ville

Les revenus que perçoivent les gouvernements supérieurs – impôts sur les revenus, taxes de vente et autres – sont pour la plupart intimement liés à l'état de l'économie. C'est un avantage quand l'économie va bien. C'est au contraire un net désavantage en période de crise économique, puisque moins d'argent entre dans les caisses :

- C'est pourquoi les 200 G\$ d'Ottawa iront directement gonfler la dette du pays;
- De même sans doute pour Québec, à une échelle bien sûr moindre.

Les revenus des villes sont beaucoup moins liés à l'actualité économique immédiate. On se référera à cet égard à l'annexe 1, qui présente le résumé du budget de fonctionnement de la Ville de Montréal pour l'année courante :

- Les taxes, paiements tenant lieu de taxes et quotes-parts des villes liées sont tous liés au rôle d'évaluation municipale. Le rôle actuel date de l'an dernier (2019) et un nouveau rôle ne sera déterminé que dans deux ans (2022);
- Quant aux transferts gouvernementaux, ils sont liés à des programmes précis qui, certes, pourraient être ponctuellement revus à la baisse mais, plus probablement, qui seront maintenus grâce aux contributions macro-économiques vues plus tôt.

Ce n'est finalement qu'au niveau des services rendus et autres revenus que Montréal, comme toute autre municipalité, peu voir ses revenus affectés par COVID-19. Et même là, rien ne dit que ce sera le cas :

- Par exemple, les 279 M\$ budgétés par la Ville pour 2020 au titre des mutations immobilières, licences et permis, ont toutes les chances d'être au rendez-vous;
- Tout simplement parce que les promoteurs vont accélérer la réalisation de leurs projets en 2020, afin d'échapper à la règle des 20 % - 20% - 20 % qui entrera en vigueur le 1<sup>e</sup> janvier 2021;

Je n'ai bien sûr pas à titre individuel la capacité de déterminer avec précision quels seront les manques à gagner (moindres revenus) mais aussi les économies potentielles (moindres dépenses) qui résulteront de la crise sanitaire au budget actuel de la Ville. Un survol très approximatif m'incite toutefois à penser que :

- **Manques à gagner / moindres revenus**
  - **Amendes et pénalités**, 219 M\$ de revenus attendus: soustraire **50 M\$**.
- **Économies potentielles / moindre dépenses**
  - **Paiement au comptant des immobilisations**, 631 M\$ : soustraire 100 M\$, du fait de l'impossibilité de rattraper en totalité en 2020 le temps perdu.
  - **Matériel roulant**, 110 M\$ : soustraire **10 M\$**, du fait du ralentissement des activités ET de la baisse du coût du pétrole.
  - **Grands parcs, mont Royal et sports**, **42 M\$** : la fermeture des établissements sportifs durant deux mois fera épargner quelques millions.

- **Services professionnels et techniques**, 444 M\$ (voir annexe) : si la Ville continue de payer ses employés, elle n'a pas obligation à faire de même avec les consultants et autres prestataires externes de services. La réduction forcée d'activité, combinée à l'impossibilité de rattraper en totalité en 2020 le temps perdu, pourra se traduire ici par des économies de quelques dizaines de millions.

Cette évaluation très sommaire et incomplète permet d'entrevoir que la Ville réalisera plus d'économies qu'elle ne perdra de revenus du fait de COVID-19 :

- 50 M \$ de manques à gagner;
- Contre environ 150 M\$ d'économies potentielles;
- Pour un **avantage net de l'ordre de 100 M\$**.

## Conclusion / Recommandation

Le principe que je propose est le suivant :

- Les mesures d'aide de la Ville de Montréal devraient minimalement être d'un montant égal à l'avantage budgétaire net pouvant être anticipé à son budget de l'année en cours.

La dernière chose à faire serait de se fier aux chiffres que je viens d'avancer.

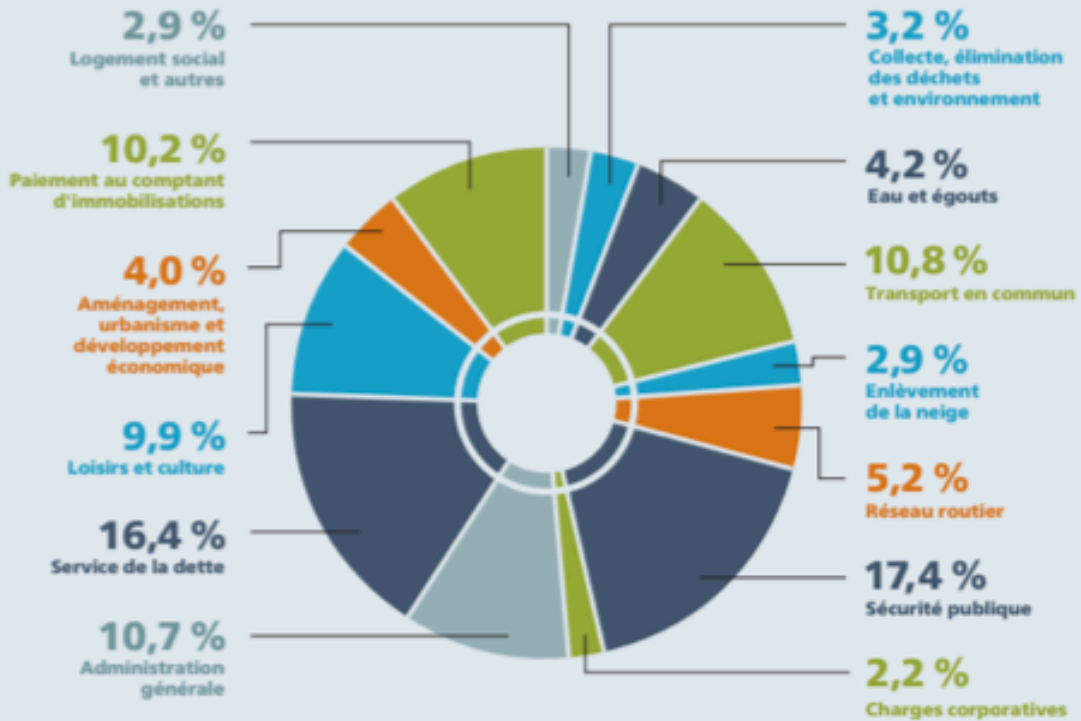
Je recommande au contraire à la Ville de :

- Procéder sans tarder à une révision complète de son budget dans le but d'identifier au plus près les impacts de la crise COVID-19 sur ses revenus et dépenses pour l'année 2020;
- Ce qui selon toute vraisemblance devrait conduire à déterminer de façon relativement sûre l'avantage net qui en résultera ;
- Suivant les modalités administratives appropriées, affecter d'urgence l'intégralité des sommes correspondantes et à l'enjeu urbain principal, à savoir :
  - Sauver d'une faillite probable plusieurs centaines de petits commerces sans lesquels Montréal ne serait simplement plus Montréal.

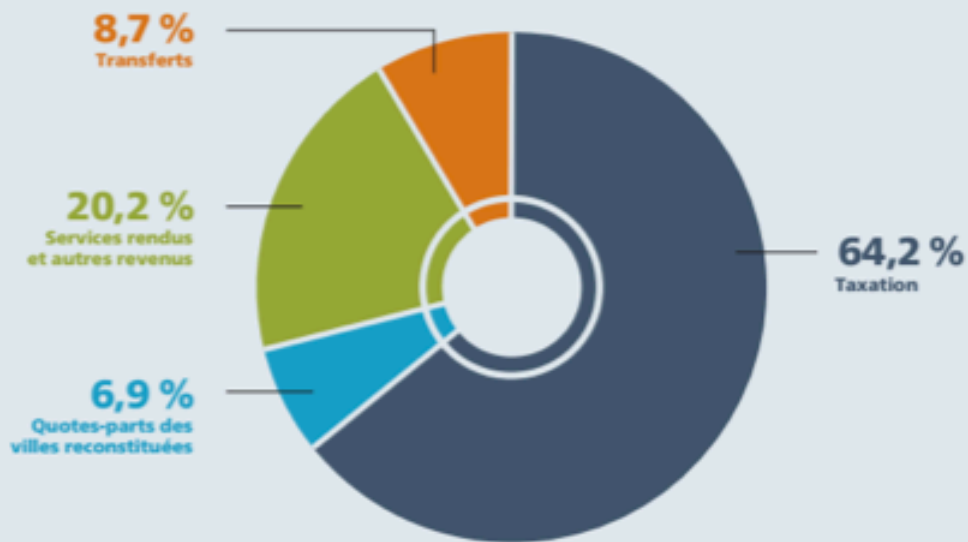
## Ville de Montréal, budget de fonctionnement 2020

Un budget équilibré de 6,17 G\$.

### Répartition des dépenses par activités



### Provenance des revenus



Revenus  
6 168 M\$

Ville de Montréal, budget 2020

**Montants apparaissant aux rubriques *Services professionnels et Services techniques et autres***

(millions de \$, tous chiffres arrondis)

<b>Services centraux</b>	
Direction générale	4,1 \$
Affaires juridiques	9,2 \$
Finances	6,4 \$
Ressources humaines	6,8 \$
Sécurité incendie	3,7 \$
Service de police	6,3 \$
Inspecteur général	1,9 \$
Vérificateur général	1,1 \$
Approvisionnement	3,3 \$
Planification immobilière	2,8 \$
Greffe	2,7 \$
Matériel roulant	2,9 \$
Performance organisationnelle	1,9 \$
Commission des services électriques	9,1 \$
Eau	18,9 \$
Grands parcs	8,4 \$
Réseau routier	2,5 \$
Urbanisme	13,4 \$
Culture	7,4 \$
Développement économique	2,3 \$
Diversité et inclusion sociale	2,0 \$
Environnement	132,6 \$
Espace pour la vie	13,6 \$
Habitation	1,1 \$
Concertation et arrondissements	82,1 \$
Expérience citoyenne et communication	1,9 \$
Technologie de l'information	2,3 \$
Autres	2,0 \$
<b>Sous-total</b>	<b>352,7 \$</b>
<b>Arrondissements</b>	
Ahuntsic-Cartierville	4,0 \$
Anjou	2,6 \$
CDN-NDG	8,1 \$
Lachine	3,1 \$
Lasalle	5,4 \$
L'île-Bizard-Ste-Geneviève	0,6 \$
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	6,2 \$
Montréal-Nord	3,3 \$
Outremont	1,9 \$
Pierrefonds-Roxboro	1,5 \$
Plateau-Mont-Royal	4,8 \$
RDP-PAT	6,6 \$
Rosemont-La Petite-Patrie	3,4 \$
Saint-Laurent	8,0 \$
Saint-Léonard	6,7 \$
Sud-Ouest	3,9 \$
Verdun	3,4 \$
Ville-Marie	12,8 \$
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	4,7 \$
<b>Sous-total</b>	<b>91,0 \$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>443,7 \$</b>